

CR réunion CoPil 25 mai 2022

Présents : B Roche, Y Sterkers, C Paupy, N Bravo, D Missé, S Hurtrez Boussets, F Simard.

1) Visite de la **direction de l'INEE** :

Visite du bat Païre, du Vectopole et des locaux de la DRO puis discussion avec la Direction (DU+DUA CNRS+Adminstratrice), le 3 mai de 14h à 16h15.

Message principal : l'UMR doit puiser sur ses ressources propres pour assurer son fonctionnement. Le soutien de l'INEE va diminuer en conséquence 1) d'une diminution des effectifs CNRS affectés à l'Unité (nombreux départs en retraite ou vers d'autres UMRs ces derniers mois), 2) de la LPR, qui vise à réduire le soutien direct aux laboratoires (SE) en favorisant les opportunités de prélèvements sur projets. Ainsi, « les projets doivent contribuer au collectif ». Une lettre du PDG du CNRS renforce ces nouvelles orientations et précise les modalités de ventilation des « overheads » générés par les projets entre tutelle gestionnaire, hébergeur et laboratoire des porteurs. Ces nouvelles mesures devraient prendre effet à compter de janvier 2023. Elles doivent nous permettre de finaliser la réflexion en cours sur la contribution des projets au fonctionnement de l'Unité (ie, les « 2% »). => à présenter et discuter en AG.
Corollaire : le remplacement de C Bingan n'est pas une priorité pour l'INEE, la balance ITA/C nous est de plus en plus défavorable pour un éventuel recrutement ITA scientifique.

2) Retour sur **Baromètre Social IRD** :

A l'invitation des RH IRD, le DU, 2 membres du Copil, 1 représentante du BAR et 1 représentante du GEAI ont bénéficié d'un retour sur les réponses apportées par les agents MIVEGEC au baromètre social réalisé par l'IRD en 2021. 61 agents MIVEGEC (IRD seulement, titulaires et CDD) ont répondu. Une analyse MIVEGEC vs IRD-Global a été présentée.

Message principal : Bonne mobilisation dans l'Unité, taux de satisfaction globalement élevé (idem global), soucis logistiques qui remontent (bureaux plus que labo a priori, pérennisation des CDD ?). Le statut des répondants (titulaire/CDD, chercheur/ITA) n'est pas connu. => Le GEAI pourrait faire un retour plus détaillé et nous aider à savoir quels enseignements tirer de ce bilan.

3) **Assemblée Générale** :

Le Copil prend acte des recommandations du CUCL et préconise :

- de retenir la date du jeudi 20 octobre pour l'AG ;
- Journée à Agropolis (avantage coût et logistique), programme à définir ;
- soirée festive nécessaire pour booster le collectif.

=> Direction et BAR en charge.

4) **GT Espace** :

Sujet abordé en réponse aux recommandations du CUCL. Il n'y a pas consensus au sein du Copil sur la nécessité de créer un « Groupe Espace ». Chaque DS peut identifier un.e correspondant.e en son sein, chargé.e de tenir à jour le fichier partagé des entrants/sortants. Ces correspondant.e.s peuvent se réunir régulièrement et faire des propositions qui, si pertinentes et portées par les responsables de DS, seront discutées en Copil. Des initiatives intéressantes (flex offices) doivent pouvoir être mises en place dans les équipes, dans les DS, sans attendre de décisions générales, et les cas particuliers peuvent également se discuter entre DS concernés.

5) Divers :

- Recrutements IT IRD : (profil T Sciences biologiques, mobilité) prendra son poste le 01/09. Le poste IR Bioinfo n'a pas été pourvu en mobilité. Il est ouvert en concours externe. Affichage des postes début juin, sélection/audtion en sept/oct pour une prise de poste au 1/12. Des noms ont été proposés pour constituer le jury (commun à plusieurs postes). => Une fois le poste affiché, diffuser dans les réseaux/contacts pour mobiliser de bonnes candidatures.
- GT « Diversité » : avis favorable pour mise en place s/c A Cohuet et A Talman.
- Journée « Labo propre » du 2 juin => relancer pour mobiliser et participer.
- AàP recherche UM : Le call est ouvert jusqu'au 5 juillet. MIVEGEC pourra déposer 3 projets, tremplin ERC ou Innovation. => Le DU doit lancer officiellement la procédure de déclaration d'intention par un mail à mivegec-tous accompagné de la fiche de déclaration d'intention. Retour des fiches aux responsables de DS pour le vendredi 3 juin. Le cas échéant, chaque DS sélectionne 3 projets max à discuter en Copil. Le Copil se réunira le mardi 7 juin pour identifier les 3 porteurs qui seront appelés à rédiger les projets à soumettre. Seul le DU est habilité à soumettre les projets.

⇒ Prochain Copil le **mardi 7 juin**. Ensuite tous les 15 jours.